

EDITO : 3615 INTERNET

LE 23 JUILLET 2010 ASTRID GIRARDEAU

De 1996 à 2010. On prend les mêmes et on recommence ?

«Nous étions moins d'une dizaine et pour la plupart n'avions jamais eu la moindre activité politique. Et pourtant, nous avons pu empêcher le gouvernement de faire passer une loi à nos yeux inutile et dangereuse», écrit Laurent Chemla dans *Confessions d'un voleur* (2002).

Retour en 1996. Un **amendement donne à une autorité administrative** le pouvoir de "contrôler les contenus" sur Internet. Et d'obliger les prestataires techniques au filtrage. L'objectif : bloquer l'accès aux contenus illégaux, notamment pédopornographiques. L'Association des Utilisateurs d'Internet (AUI), à laquelle Laurent Chemla fait référence, se bat contre. Un recours est déposé devant le Conseil Constitutionnel. Qui le censure. L'auteur de cet amendement est aujourd'hui à Matignon.

En 1998, altern.org, hébergeur gratuit et sans publicité monté par Valentin Lacambre, s'arrête suite à la publication de photographies d'Estelle Halliday nue sur l'un des sites hébergés. **Ce sont 45.000 sites web qui sont fermés**. L'arrêt est rendu par l'actuelle présidente de la Hadopi.

On prend les mêmes et on recommence ?

La loi Loppsi oblige les fournisseurs d'accès à bloquer une liste noire de sites signalés par une autorité indépendante. Le motif : empêcher les internautes français de tomber par hasard sur des contenus pédopornographiques. Et la Hadopi examine des solutions de filtrage des réseaux au nom de la protection du droit d'auteur.

«Je ne suis pas un grand familier du monde de l'Internet» confie Nicolas Sarkozy en 2006.

La méconnaissance, l'ignorance est la source des peurs, et des réactions, les plus extrêmes. Le sentiment de perdre le pouvoir aussi (surtout ?). Alors on accuse. «Jungle », « far-west anarchique », «zone de non-droit », repère de « tarés », de «paranoïaques, de «nazis », etc. Et on cherche à surveiller, contrôler, filtrer.

En juin dernier, Jean-François Copé admet avoir "beaucoup milité" pour la loi Hadopi alors qu'il en "connaissait les faiblesses". Avant d'indiquer : «J'ai un peu évolué sur cette question» .

Cela fait plus de quatorze ans que les politiques s'acharnent à lutter contre Internet, et derrière contre les citoyens, il serait peut-être temps « d'évoluer sur la question ».

—

À lire :

- "Quatorze ans plus tard presque jour pour jour, et ils n'ont rien appris"
- La Marais noire du web

Et n'oubliez pas de **télécharger l'affiche de une** format poster réalisée par Geoffrey Dorne (-)

3 pings

Les tweets qui mentionnent 3615 Internet » Article » OWNI, Digital Journalism -- Topsy.com le 23 juillet 2010 - 17:43

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Nicolas Voisin, Etienne Roy. Etienne Roy a dit: 3615 Internet sur #owni: qui, il y a 10 ans, avait entraîné la censure de 45 000 sites web? <http://bit.ly/c7Gm2r> La présidente de #hadopi [...]

"Quatorze ans plus tard presque jour pour jour, et ils n'ont rien appris" » Article » OWNI, Digital Journalism le 23 juillet 2010 - 18:22

[...] right:0}, '400'); }); Sur owni à la une les derniers articles votre sélection Edito : 3615 Internet Le Vendredi 23 juillet 2010 Écrit par Astrid [...]

La Marais noire du web submerge la Hadopi » Article » OWNI, Digital Journalism
le 23 juillet 2010 - 19:02

[...] *Edito : 3615 InternetHadopi façon Star WarsLes Mousquetaires au geulophone !The
Cat Piano [en]Yvan Le Bolloc'h : la loi Hadopi est "has been"Hadopitrierielt Ain't My
Fault: we are the OilHadopi et après ?Hadopi s'invite aux EuropéennesHadopi censurée
: ce n'est qu'un début, continuons le combat [...]*